

Paraît chaque mois  
Abonnement annuel :  
Fr. s. 140.-  
Fascicule mensuel :  
Fr. s. 14.-

# La Propriété industrielle

101<sup>e</sup> année - N<sup>os</sup> 7/8  
Juillet/Août 1985

Revue mensuelle de  
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

## Sommaire

### NOTIFICATIONS

Traité de Budapest

|                                                                                                                                                                                                    |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Ratification: Finlande .....                                                                                                                                                                    | 271 |
| II. Extension de la liste des types de micro-organismes dont le dépôt est accepté selon la règle 3.3 du Règlement d'exécution du Traité de Budapest: Centraalbureau voor Schimmelcultures (CBS) .. | 271 |
| III. Modifications des taxes selon la règle 12.2 du Règlement d'exécution du Traité de Budapest: Centraalbureau voor Schimmelcultures (CBS) .....                                                  | 271 |
| Traité de Nairobi. Adhésions: Chypre, Bolivie .....                                                                                                                                                | 272 |

### RÉUNIONS DE L'OMPI

Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI)

|                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Groupe de travail sur l'information en matière de recherche ..... | 273 |
| II. Groupe de travail sur les questions spéciales .....              | 274 |
| III. Groupe de travail sur la planification .....                    | 275 |

### ÉTUDES GÉNÉRALES

|                                                                          |     |
|--------------------------------------------------------------------------|-----|
| Les Lois sur la propriété industrielle de la Barbade (L. S. Hunte) ..... | 276 |
| Le droit des brevets dans les pays nordiques (M. Jacobsson) .....        | 279 |

### CHRONIQUE DES OFFICES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

|                                                      |     |
|------------------------------------------------------|-----|
| Japon: Centenaire de la propriété industrielle ..... | 292 |
|------------------------------------------------------|-----|

### NOUVELLES DES OFFICES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

|                    |     |
|--------------------|-----|
| Japon, Suède ..... | 294 |
|--------------------|-----|

|                     |     |
|---------------------|-----|
| BIBLIOGRAPHIE ..... | 295 |
|---------------------|-----|

|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| CALENDRIER DES RÉUNIONS ..... | 298 |
|-------------------------------|-----|

### LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Note de l'éditeur

#### BARBADE

Loi de 1981 sur les brevets (N<sup>o</sup> 55 du 21 décembre 1981 modifiée par la Loi de 1984, modifiant les lois de propriété intellectuelle, N<sup>o</sup> 20 du 22 juin 1984) ..... Texte 2-001

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Code des Etats-Unis d'Amérique, Titre 15, Chapitre 22 — Marques (Loi sur les marques (Loi Lanham) de 1946 modifiée en dernier lieu par la Loi 98-620 du 8 novembre 1984) .... Texte 3-001

#### MEXIQUE

Décision portant concession, d'une manière générale, d'une prolongation d'un an, à compter du 29 décembre 1984, pour se conformer aux obligations prévues aux articles 127 et 128 de la Loi sur les inventions et les marques (du 7 décembre 1984) ..... Texte 1-011

© OMPI 1985

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

ISSN 0033-1430



## Notifications

### Traité de Budapest

#### I. Ratification

##### FINLANDE

Le Gouvernement de la Finlande a déposé le 1er juin 1985 son instrument de ratification du Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets, fait à Budapest le 28 avril 1977.

Ledit Traité entrera en vigueur à l'égard de la Finlande le 1er septembre 1985.

Notification Budapest No 45, du 3 juin 1985.

#### II. Extension de la liste des types de micro-organismes dont le dépôt est accepté selon la règle 3.3 du Règlement d'exécution du Traité de Budapest

CENTRAALBUREAU VOOR  
SCHIMMELCULTURES (CBS)

La notification suivante, adressée au Directeur général de l'OMPI par l'Organisation européenne des brevets en vertu de la règle 3.3 du Règlement d'exécution du Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets, a été reçue le 22 mai 1985 et est publiée par le Bureau international de l'OMPI en vertu de la règle 13.2.b)ii) dudit Règlement d'exécution:

Les assurances fournies dans la communication de l'Organisation européenne des brevets du 27 juillet 1981, telle que publiée dans le numéro de septembre 1981 de *La Propriété industrielle*, aux termes desquelles le CBS remplit et continuera de remplir les conditions énumérées à l'article 6.2) du Traité de Budapest, sont étendues aux *bactéries autres que les actinomycètes*.

Sont applicables au type supplémentaire de micro-organismes

- a) la partie de la communication du 27 juillet 1981 relative au fait qu'indépendamment du lieu où les

micro-organismes sont conservés, tous les dépôts doivent être effectués auprès du siège à Baarn et toute la correspondance doit également être adressée audit siège;

- b) le barème des taxes du CBS dans sa version modifiée en vigueur à compter du 30 mai 1984;
- c) les exigences du CBS conformément à la règle 6.3 du Règlement d'exécution du Traité de Budapest.

[Fin du texte de la notification de  
l'Organisation européenne des brevets]

En vertu de l'article 7.2.b) du Traité de Budapest, les assurances fournies dans ladite notification de l'Organisation européenne des brevets seront applicables à dater du 31 août 1985 (date de la présente publication).

Communication Budapest No 24 (cette communication fait l'objet de la notification Budapest No 46 du 7 juin 1985).

#### III. Modifications des taxes selon la règle 12.2 du Règlement d'exécution du Traité de Budapest

CENTRAALBUREAU VOOR  
SCHIMMELCULTURES (CBS)

La notification suivante, adressée au Directeur général de l'OMPI par l'Organisation européenne des brevets en vertu de la règle 12.2.a) du Règlement d'exécution du Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets, a été reçue le 22 mai 1985 et est publiée par le Bureau international de l'OMPI en vertu de la règle 12.2.b) dudit Règlement d'exécution:

Le barème des taxes du CBS qui a été publié dans le numéro de septembre 1981 de *La Propriété industrielle* est modifié comme suit en ce qui concerne les taxes pour la remise d'un échantillon :

- à une institution scientifique . . . . . hfl 45
- dans les autres cas . . . . . hfl 90

[Fin du texte de la notification de  
l'Organisation européenne des brevets]

Les taxes qui figurent dans ladite notification de l'Organisation européenne des brevets seront applicables dès le trentième jour à compter de la date (31 août

1985) de la publication desdites taxes dans le présent numéro de *La Propriété industrielle*, soit dès le 30 septembre 1985 (voir la règle 12.2.c) du Règlement d'exécution du Traité de Budapest), et remplaceront les taxes pour la remise d'un échantillon publiées dans le numéro de septembre 1981 de *La Propriété industrielle*.

Communication Budapest No 25 (cette communication fait l'objet de la notification Budapest No 47 du 7 juin 1985).

### **Traité de Nairobi**

#### **Adhésions**

##### **CHYPRE**

Le Gouvernement de Chypre a déposé le 11 juillet 1985 son instrument d'adhésion au Traité de Nairobi

concernant la protection du symbole olympique, adopté à Nairobi le 26 septembre 1981.

Ledit Traité entrera en vigueur à l'égard de Chypre le 11 août 1985.

Notification Nairobi No 29, du 11 juillet 1985.

##### **BOLIVIE**

Le Gouvernement de la Bolivie a déposé le 11 juillet 1985 son instrument d'adhésion au Traité de Nairobi.

Ledit Traité entrera en vigueur à l'égard de la Bolivie le 11 août 1985.

Notification Nairobi No 30, du 11 juillet 1985.

## Réunions de l'OMPI

### Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI)

#### I. Groupe de travail sur l'information en matière de recherche

Quatorzième session  
(Genève, 6-17 mai 1985)

#### NOTE\*

Le Groupe de travail du PCPI sur l'information en matière de recherche (ci-après dénommé «Groupe de travail») a tenu sa quatorzième session à Genève du 6 au 17 mai 1985<sup>1</sup>. Douze Etats et une organisation intergouvernementale membres du Groupe de travail étaient représentés à cette session. La liste des participants suit la présente note.

Les points suivants ont fait l'objet de discussions :

*Projets de révision de la Classification internationale des brevets (CIB).* Le Groupe de travail a traité 53 des 55 projets de révision de la CIB en instance. Parmi ces derniers, 12 étaient des projets prioritaires dans le domaine de la mécanique, cinq, des projets prioritaires dans le domaine de l'électricité, et cinq, des projets prioritaires dans le domaine de la chimie. D'importantes modifications ont été adoptées pour la sous-classe E 04 B relative à la structure «des planchers, toits ou plafonds en ce qui concerne l'isolation».

*Nouveaux projets de révision de la CIB.* Le Groupe de travail a traité 35 des 59 nouveaux projets de révision de la CIB. Parmi ces derniers, six étaient des projets prioritaires dans le domaine de la mécanique, un, un projet prioritaire dans le domaine de l'électricité, et sept, des projets prioritaires dans le domaine de la chimie. D'importantes modifications ont été adoptées pour la sous-classe G 09 B relative aux «instructions de vol».

\* Rédigée par le Bureau international.

<sup>1</sup> Pour la note relative à la précédente session, voir *La Propriété industrielle*, 1985, p. 37.

*Notations «X».* Le Groupe de travail a examiné trois notations «X» (c'est-à-dire des documents de brevet traitant de sujets ne pouvant apparemment pas être répertoriés de façon satisfaisante selon la CIB) qui lui ont été soumis par différents offices de propriété industrielle, et a approuvé des modifications, en version unilingue, à quatre sous-classes. Ces modifications permettront une classification appropriée des documents de brevet en question.

#### LISTE DES PARTICIPANTS\*\*

##### I. Etats membres

**Allemagne (République fédérale d') :** K. Molewski<sup>2</sup>; J. Gesell<sup>2</sup>; E. Moritz<sup>2</sup>; W. Ruf<sup>2</sup>; H.F. Schneider<sup>2</sup>; M. Stock<sup>2</sup>. **Danemark :** H.J. Petersen. **Espagne :** J.D. Vila Robert. **Etats-Unis d'Amérique :** P. Sullivan; J.R. Goudeau. **Finlande :** L. Helle<sup>2</sup>. **France :** M. Lyon; P. Viala<sup>2</sup>; L. Hornik<sup>2</sup>; M. Lavé<sup>2</sup>. **Japon :** S. Ono<sup>2</sup>. **Norvège :** O. Os<sup>2</sup>. **République démocratique allemande :** H. Konrad<sup>2</sup>; K.P. Wittig<sup>2</sup>. **Royaume-Uni :** J. Hillman; P. Redding. **Suisse :** E. Caussignac<sup>2</sup>; J. Borloz<sup>2</sup>. **Union soviétique :** M. Makarov.

##### II. Organisation membre

**Office européen des brevets (OEB) :** E. de Bundel; H. Schryvers<sup>2</sup>; J.F.C. Atkins<sup>2</sup>; C. Dailloux<sup>2</sup>.

##### III. Bureau

*Président :* E. de Bundel (OEB). *Vice-présidents :* J. Hillman (Royaume-Uni); M. Lyon (France). *Secrétaire :* B. Hansson (OMPI).

##### IV. Bureau international de l'OMPI

B. Hansson (*Chef de la Section de la classification des brevets, Division de l'information et de la classification en matière de brevets*); A. Sagaminaga (*Administrateur principal chargé de la classification en matière de brevets, Section de la classification des brevets*); Y. Mizutani (*Administrateur chargé de la classification en matière de brevets, Section de la classification des brevets*).

\*\* La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue du Bureau international.

<sup>2</sup> Pour une partie de la réunion seulement.

## II. Groupe de travail sur les questions spéciales

Septième session  
(Genève, 6-14 juin 1985)

### NOTE\*

Le Groupe de travail sur les questions spéciales (ci-après dénommé «Groupe de travail») du Comité permanent de l'OMPI chargé de l'information en matière de brevets (ci-après dénommé «Comité permanent») a tenu sa septième session à Genève du 6 au 14 juin 1985<sup>1</sup>.

Les membres suivants du Groupe de travail étaient représentés à cette session : Allemagne (République fédérale d'), Australie, Autriche, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Japon, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union soviétique, Office européen des brevets (OEB) (14). La Fédération internationale de documentation (FID) était représentée par un observateur. La liste des participants suit la présente note.

Le Groupe de travail a examiné les remarques générales au sujet de la cohérence d'application de la Classification internationale des brevets (CIB) et les observations se rapportant plus spécialement à l'étude de 10 sous-classes sélectionnées. Le Groupe de travail a désigné l'OEB comme rapporteur pour toutes les observations reçues en relation avec ladite étude afin de dégager, si possible, les raisons du manque de cohérence qui sont communes à plusieurs ou à l'ensemble des sous-classes qui ont fait l'objet de cette étude.

Le Groupe de travail a recommandé au Comité permanent de suspendre pour le moment les travaux relatifs au projet d'extension de la base de données CAPRI au-delà de 1973.

Le Groupe de travail a convenu, en ce qui concerne la question des «moyens de réduire le volume des dossiers de recherche», de recommander au Comité permanent, à la lumière des observations reçues, que le Bureau international soit invité à élaborer une proposition détaillée en vue de la mise à jour du texte des «Principes directeurs pour l'aménagement de dossiers de recherche basés sur la CIB».

En ce qui concerne la question des «possibilités d'utilisation des microformats et d'autres supports de grande capacité», le Groupe de travail a invité le Bureau international à préparer la mise à jour du catalogue des microformats figurant dans le *Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de brevets* en invitant les offices à lui soumettre des renseignements à jour. De plus, un questionnaire détaillé devra être établi en vue de :

a) réunir des renseignements sur le matériel employé par les offices en relation avec divers supports de grande capacité;

b) réunir les données d'expérience des offices quant à l'utilisation des supports spécialisés de grande capacité;

c) déterminer les besoins des utilisateurs au regard des divers supports, y compris les aspects ergonomiques;

d) recenser les raisons du choix de tel ou tel support de grande capacité de préférence à un autre au regard de la conservation de différentes catégories de documents de brevet, de différents types de dossiers de recherche et de fichiers numériques et des différents buts auxquels répondent la conservation des documents et la recherche.

## LISTE DES PARTICIPANTS\*\*

### I. Etats membres

**Allemagne (République fédérale d') :** M. Vögtel. **Australie :** H. Preston. **Autriche :** F. Sohs. **Danemark :** H.I. Rasmussen. **Espagne :** A. Gomez Garcia. **Etats-Unis d'Amérique :** T.F. Lomont. **Finlande :** J. Rainesalo. **France :** A. de Pastors. **Japon :** K. Okazaki; S. Ono; Y. Masuda. **Royaume-Uni :** G.K. Lindsey. **Suède :** L.G. Björklund; K. Bergström. **Suisse :** E. Caussignac. **Union soviétique :** K. Koukolev; V.I. Blinnikov.

### II. Organisation membre

**Office européen des brevets (OEB) :** A. Vandecasteele; E. de Bundel.

### III. Organisation observatrice

**Fédération internationale de documentation (FID) :** F. Schweikhardt.

### IV. Bureau

**Président :** L.G. Björklund (Suède). **Vice-présidents :** K. Koukolev (Union soviétique); H. Preston (Australie). **Secrétaire :** P. Higham (OMPI).

### V. Bureau international de l'OMPI

**L.E. Kostikov (Vice-directeur général); P. Claus (Directeur, Division de l'information et de la classification en matière de brevets); B. Hansson (Chef de la Section de la classification des brevets, Division de l'information et de la classification en matière de brevets); P. Higham (Chef de la Section de l'information en matière de brevets, Division de l'information et de la classification en matière de brevets); G. Negouliaev (Administrateur principal chargé de l'information en matière de brevets, Section de l'information en matière de brevets); V. Týč (Administrateur assistant, Section de l'information en matière de brevets).**

\* Rédigée par le Bureau international.

<sup>1</sup> Pour la note relative à la session précédente, voir *La Propriété industrielle*, 1985, p. 83.

\*\* La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue du Bureau international.

### III. Groupe de travail sur la planification

Quinzième session  
(Genève, 6-14 juin 1985)

#### NOTE\*

Le Groupe de travail sur la planification (ci-après dénommé «Groupe de travail») du Comité permanent de l'OMPI chargé de l'information en matière de brevets (ci-après dénommé «Comité permanent») a tenu sa quinzième session à Genève du 6 au 14 juin 1985<sup>1</sup>.

Les membres suivants du Groupe de travail étaient représentés à cette session : Allemagne (République fédérale d'), Australie, Autriche, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Japon, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union soviétique, Office européen des brevets (OEB) (14). La liste des participants suit la présente note.

Le Groupe de travail a examiné diverses nouvelles requêtes et propositions, en fonction de leur importance et de leur urgence, en vue de décider de leur inscription éventuelle au programme du PCPI pour la période biennale 1986-1987. Parmi celles retenues pour inscription figuraient :

- a) la révision de la norme ST.3 de l'OMPI, «code à deux lettres applicable aux pays, organisations, etc.»;
- b) la révision de la norme ST.9 de l'OMPI, «recommandation concernant les données bibliographiques figurant sur les documents de brevet ou s'y rapportant»;
- c) la tenue de cours de perfectionnement portant sur l'utilisation de la quatrième édition de la CIB.

Le Groupe de travail a rédigé son rapport au Comité permanent sur l'efficacité du programme du PCPI pendant la période biennale 1984-1985.

Le Groupe de travail a également préparé le projet de programme du PCPI pour la période biennale 1986-1987 à soumettre au Comité permanent. Il a en outre

recommandé une répartition des tâches dudit projet de programme entre les divers Groupes de travail du PCPI et proposé un calendrier des sessions de travail sur les différents points inscrits au programme du PCPI pour la période 1986-1987.

Le Groupe de travail a de plus établi un projet de «programme à long terme du PCPI» pour examen et approbation du Comité permanent.

#### LISTE DES PARTICIPANTS\*\*

##### I. Etats membres

Allemagne (République fédérale d') : M. Vögtel; K.P. Müllner. Australie: H. Preston. Autriche: F. Sohs. Danemark: H.I. Rasmussen. Espagne: A. Gomez García. Etats-Unis d'Amérique: W.S. Lawson; T.F. Lomont. Finlande: J. Rainesalo. France: A. de Pastors. Japon: K. Okazaki; S. Ono; Y. Masuda. Royaume-Uni: G.K. Lindsey. Suède: L.G. Björklund; K. Bergström. Suisse: E. Caussignac. Union soviétique: K. Koukolev; V.I. Blinnikov.

##### II. Organisation membre

Office européen des brevets (OEB) : R. Baré; E. de Bundel.

##### III. Bureau

Président : L.G. Björklund (Suède). Vice-présidents : K. Koukolev (Union soviétique); H. Preston (Australie). Secrétaire : P. Claus (OMPI).

##### IV. Bureau international de l'OMPI

L.E. Kostikov (Vice-directeur général); P. Claus (Directeur, Division de l'information et de la classification en matière de brevets); B. Hansson (Chef de la Section de la classification des brevets, Division de l'information et de la classification en matière de brevets); P. Higham (Chef de la Section de l'information en matière de brevets, Division de l'information et de la classification en matière de brevets); G. Negouliaev (Administrateur principal chargé de l'information en matière de brevets, Section de l'information en matière de brevets); V. Týč (Administrateur assistant, Section de l'information en matière de brevets).

\* Rédigée par le Bureau international.

<sup>1</sup> Pour la note relative à la session précédente, voir *La Propriété industrielle*, 1985, p. 82.

\*\* La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue du Bureau international.

## Etudes générales

### **Les Lois sur la propriété industrielle de la Barbade**

L.S. HUNTE\*

---

\* Actuellement *Attorney General* à Tortola, îles Vierges britanniques, M. Hunte s'acquittait, à la date de la rédaction du présent article, de son mandat de *Senior Parliamentary Counsel* au Ministère de l'*Attorney General*, à la Barbade.







## **Le droit des brevets dans les pays nordiques**

M. JACOBSSON\*

---

\* *Assistant Under-Secretary*, Ministère de la justice, Stockholm, Suède. Cet article a été envoyé, pour publication, en janvier 1985 et analyse la législation alors en vigueur.



























## Chronique des offices de propriété industrielle

### JAPON

#### Centenaire de la propriété industrielle\*

Le 18 avril 1985, le monde de la propriété intellectuelle a célébré à Tokyo le centième anniversaire du système japonais de la propriété industrielle.

La principale manifestation a été une cérémonie commémorative qui s'est tenue au Théâtre national en présence de Sa Majesté l'Empereur Hirohito et à laquelle ont assisté quelque 1.400 personnes.

Sur la scène du Théâtre avaient pris place, autour de l'Empereur, les plus hauts dignitaires des trois pouvoirs: le pouvoir exécutif était représenté par le Premier Ministre et par deux ministres d'Etat, le pouvoir législatif par le Président de la Chambre des représentants et le Président de la Chambre des conseillers, le pouvoir judiciaire par le Président de la Cour suprême. Chacun d'eux (à l'exception de l'un des ministres) a lu une courte allocution adressée à l'Empereur.

Se trouvaient également sur la scène le Directeur général de l'Office des brevets, M. Manabu Shiga, qui avait organisé la cérémonie, et les représentants de deux groupes de personnes ayant reçu une distinction à l'occasion du centenaire: l'un composé de personnes de l'industrie et représenté par M. Masaru Ibuka (Président de la société Sony) et l'autre composé de spécialistes de la propriété industrielle et représenté par M. Hideo Saito (Président du Centre japonais d'information sur les brevets (JAPATIC)). Ils ont lu une déclaration de remerciements adressée à l'Empereur.

L'Empereur, qui a pris la parole en dernier, a prononcé l'allocution suivante:

«C'est avec une pleine conscience de son importance et avec grand plaisir que nous célébrons aujourd'hui le centenaire de la création du système de la propriété industrielle.

»J'ai l'absolue conviction qu'en un siècle le système japonais de la propriété industrielle a puissamment contribué au développement de l'industrie et à l'instauration d'une société prospère.

»De toute évidence, le rôle que joue ce système croît avec le développement économique et le progrès technique. J'espère sincèrement que tous les

intéressés poursuivront sans relâche les efforts qu'ils déploient en vue d'assurer la bonne marche de ce système.» (*Traduction non officielle.*)

M. Yasuhiro Nakasone, Premier Ministre, a prononcé l'allocution suivante:

«A l'occasion de cette cérémonie que Sa Majesté l'Empereur a bien voulu honorer de Sa présence, permettez-moi de rappeler brièvement les mérites de la propriété industrielle dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire.

»Depuis l'ère Meiji, le Japon a surmonté de nombreuses épreuves grâce aux efforts acharnés de son peuple; aujourd'hui, le pays est devenu prospère, la vie de la Nation s'est stabilisée et le Japon occupe désormais une place importante dans le monde.

»Dans de cette évolution, le système japonais de la propriété industrielle a joué un rôle de premier plan: il a facilité l'introduction d'un grand nombre d'excellentes réalisations scientifiques et techniques d'origine étrangère ainsi que le développement des techniques nationales. Il a notamment contribué à l'essor remarquable de l'économie japonaise après la guerre.

»Je tiens à rendre hommage à nos prédécesseurs, dont l'activité inlassable a permis la création de ce système. Pour ce qui est de nos relations avec l'étranger, il nous faut construire un Japon tourné vers l'extérieur, qui contribue activement à la paix et à la prospérité dans le monde. Pour ce qui est de notre situation intérieure, il nous faut construire un pays dont la culture puissante s'accompagne d'une prospérité nationale solide afin de préparer le vingt-et-unième siècle. Pour atteindre ces buts, il importe que notre activité scientifique et technique soit empreinte de créativité, ce qui aura aussi pour effet de stimuler l'économie mondiale et le développement de l'humanité en général.

»En favorisant le développement des techniques et l'utilisation efficace des réalisations techniques nouvelles, le système de la propriété industrielle contribue à la poursuite de ces objectifs. L'importance de ce système augmente constamment.

»Les personnes qui sont parmi nous aujourd'hui ont joué un rôle majeur dans son édification.

»Pour conclure, je souhaite voir s'intensifier les activités menées dans ce sens afin que l'on soit en mesure de répondre aux besoins futurs de la société.» (*Traduction non officielle.*)

M. Keijiro Murata, Ministre du commerce international et de l'industrie, a rappelé le rôle décisif de la

\* Note établie par le Bureau international de l'OMPI.



protection des inventions, des modèles d'utilité, des dessins et modèles industriels et des marques dans le développement industriel du Japon, ainsi que les efforts faits par le Gouvernement pour moderniser les procédures de l'Office japonais des brevets, y compris l'adoption d'un système de documentation et d'examen «sans support papier».

M. Michita Sakata, Président de la Chambre des représentants, s'est félicité du rôle du système des brevets dans le développement de l'industrie japonaise en rappelant que ce système «protège et encourage l'utilisation des inventions.» Il a ajouté : «Afin de promouvoir la prospérité économique et d'améliorer les conditions de vie de la population — en dépit des limites imposées notamment par les ressources nationales, les sources d'énergie et l'environnement — il est indispensable de constituer un capital de connaissances et de puissance créatrice au service du développement et de la modernisation des techniques et de leurs applications.»

Le Président de la Chambre des conseillers du Parlement japonais, M. Mutsuo Kimusa, a rappelé que l'Ordonnance sur le monopole des brevets, en vigueur avant l'actuelle Loi japonaise sur les brevets, a été promulguée en 1885 et, citant le proverbe «Quand tu bois l'eau d'un puits, penses à ceux qui l'ont creusé», il a évoqué le grand mérite de Korekiyo Takahashi, l'un des principaux créateurs du système des brevets.

Enfin, M. Jiro Terada, Président de la Cour suprême, a rappelé que, «depuis le début, le développement du système japonais de la propriété industrielle est allé de pair avec des réformes économiques et une *internationalisation* constante, notamment par adhésion à des *traités et conventions*». Il a évoqué le rôle important joué par les tribunaux dans la bonne application des textes de loi concernant les droits de propriété industrielle.

Parmi les très rares étrangers invités à cette cérémonie figurait le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), M. Arpad Bogisch. Comme celui-ci l'a souligné à plusieurs reprises après la cérémonie, l'OMPI ne peut manquer d'éprouver de l'admiration pour un pays et un Gouvernement conscients à ce point de l'importance de la propriété industrielle, dont la promotion est aussi la tâche principale de l'OMPI. La cérémonie japonaise avait ceci d'exceptionnel que, en présence de

l'Empereur et avec à la fois dignité et solennité, tous les plus hauts dignitaires du pays ont exprimé leur foi dans l'utilité de la propriété industrielle tant au niveau national qu'au niveau international.

Dans la soirée, une splendide réception a été offerte à quelque 2.000 invités japonais et étrangers par les cinq associations japonaises suivantes : Groupe japonais de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle, Institut japonais de l'invention et de l'innovation, Association japonaise des brevets, Association japonaise des hommes de loi spécialistes en brevets, Centre japonais d'information sur les brevets. Parmi les invités qui ont été présentés au Prince Hitachi, un des fils de l'Empereur, et à la Princesse Hitachi, on distinguait, outre le Directeur général de l'OMPI, le Président de l'Office européen des brevets, M. Bob van Benthem, et les chefs des offices de la propriété industrielle de Chine, des Etats-Unis d'Amérique, de France, des Pays-Bas, de la République de Corée, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse, c'est-à-dire respectivement MM. Huang Kunyi, Donald Quigg, Jean-Claude Combaldieu, Jacob Boss, Sung Jua Hong, Ivor Davis, Göran Borggård et Paul Braendli. L'Allemagne (République fédérale d'), le Canada et l'Union soviétique étaient aussi représentés.

Le lendemain, l'Office japonais des brevets a organisé un colloque international dans le cadre de la célébration du centenaire. Ce colloque était présidé par le Directeur général de l'Office japonais des brevets, M. Manabu Shiga. Environ 200 spécialistes du droit de la propriété industrielle, venus du Japon et d'autres pays, ont participé à cette manifestation. Les conférenciers ont traité, dans l'ordre indiqué, des sujets suivants : M. Arpad Bogisch : «Les pays en développement : coopération et auto-assistance»; M. Bob van Benthem : «L'harmonisation internationale dans le domaine des brevets»; M. Donald Quigg : «Innovation technique et protection juridique»; et M. Manabu Shiga : «L'information en matière de brevets dans une société à information hautement développée».

Ce colloque comprenait également la projection d'un film de 15 minutes, doublé en anglais et intitulé «Vers un nouveau siècle d'administration des brevets», qui avait été réalisé à la demande de l'Office japonais des brevets. Certaines séquences de ce film montraient le siège de l'OMPI et des réunions qui s'y sont déroulées.

## Nouvelles des offices de propriété industrielle

### JAPON

*Directeur général de  
l'Office japonais des brevets*

Nous apprenons que M. Michio Uga a été nommé Directeur général de l'Office japonais des brevets.

### SUÈDE

*Directeur général de  
l'Office royal des brevets et de l'enregistrement*

Nous apprenons que M. Sten Niklasson a été nommé Directeur général de l'Office royal des brevets et de l'enregistrement.

## Bibliographie

**The Future of Legal Protection for Industrial Designs**, de C. Fellner. ESC Publishing Ltd., Oxford, 1985. — 210 pages.

Ainsi que S. Stewart le souligne dans la préface de cet ouvrage fort bien documenté et très convaincant, «les dessins et modèles industriels» occupent un territoire limitrophe entre le droit des brevets et le droit d'auteur. Le but de ce livre, paru sous l'égide du *Common Law Institute of Intellectual Property* et de l'*Intellectual Property Unit of Queen Mary College*, est d'examiner le régime institué par le Royaume-Uni pour assurer la protection de ce «territoire limitrophe».

L'auteur analyse de façon approfondie le système actuel de protection des dessins et modèles industriels au Royaume-Uni et le compare aux méthodes, y compris celles de la protection contre la concurrence déloyale, adoptées par d'autres Etats membres de la Communauté économique européenne (CEE) ainsi que par l'Afrique du Sud, l'Australie, les Etats-Unis d'Amérique et la Nouvelle-Zélande. Elle dissèque également les relations existant entre, d'une part, la protection nationale des dessins et modèles industriels, et, d'autre part, les droits prévus par la Convention de Paris, la Convention de Beme, la Convention universelle sur le droit d'auteur et l'Arrangement de La Haye. Après avoir examiné les propositions actuelles pour la réforme du système de protection du Royaume-Uni, elle conclut que diminuer la protection offerte par le droit d'auteur aux dessins et modèles utilitaires en créant une loi sur «la copie déloyale» fondée sur des principes de répression de la concurrence déloyale concilierait au mieux les intérêts des fabricants et ceux des utilisateurs des produits de grande consommation.

En conclusion, qu'il suffise de dire que cet ouvrage apporte une contribution très utile à l'étude de la protection des dessins et modèles industriels et plus particulièrement en ce qui concerne l'interaction entre les dessins et modèles artistiques et ceux purement utilitaires.

JE

**Trademarks in APAA Countries**. Asian Patent Attorneys Association (APAA), Tokyo, 1985. — classeur à feuilles mobiles, 780 pages.

Ce travail remarquable — probablement le premier de ce type — analyse de façon claire et cohérente les systèmes des marques de l'Australie, de Hong-Kong, de l'Indonésie, du Japon, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, de la République de Corée, de Singapour et de la Thaïlande. Il constitue le résultat de nombreuses années de planification, de recherches et de préparation minutieuses du Comité ad hoc chargé de l'étude des marques de l'APAA, placé sous la co-présidence de MM. N. Matsubara (Japon), et W.F. Dancer et R.C. Wray (Australie).

Les sujets choisis pour cette analyse comprenaient le caractère distinctif, les similitudes, la classification, les procédures, l'opposition, les marques de service, les marques défensives, les effets de l'enregistrement, le renouvellement, les besoins des utilisateurs, l'annulation ainsi que les licences et le transfert. Pour chaque thème traité, des rapports forts clairs, établis par de grands spécialistes en la matière, sont présentés pays par pays. Ces rapports donnent des informations très intéressantes non seulement sur les conditions juridiques et pratiques, mais également sur les décisions des tribunaux et des offices de propriété industrielle en la matière.

Il ne fait aucun doute que cet ouvrage sera hautement apprécié de tous ceux qu'intéresse le domaine des systèmes de marques dans les pays de l'APAA.

JE

### Sélection de nouveaux ouvrages

*Anais do III Seminario Nacional da Propriedade Industrial*, Associação Brasileira da Propriedade Industrial, Brasília, 1984. — 224 p.

ASOCIACIÓN INTERAMERICANA DE LA PROPIEDAD INDUSTRIAL, *Estudio comparado de la legislación y práctica marcaria en América*, ASIPI, Buenos Aires, 1984. — 188 p.

BAUMGARTEN (J.A.) (éd.), *The Semiconductor Chip Protection Act of 1984*, Law & Business, Inc./Harcourt Brace Jovanovich, New York and Washington, D.C., 1984. — 376 p.

BEIER (F.-K.), *Patente und Lizenzen als Instrumente des Wissens-transfers vom Forschungslabor in die industrielle Praxis*, Institut Max Planck, Munich, 1983. — 31 p.

BERCOVITZ (A.) (éd.), *Legislación sobre Propiedad Industrial*, Tecnos, Madrid, 1984. — 1040 p.

BERNITZ (U.) (éd.), *Swedish Intellectual Property and Market Legislation*, Institute for Intellectual Property and Market Law, Stockholm, 1984. — 181 p.

BERNITZ (U.), *Svensk marknadsrätt*, Marknadsrättsförlaget, Drottningholm, 1983. — 287 p.

BERTRAND (A.), *Protections juridiques du logiciel*, Ed. des Parques, Paris, 1984. — 293 p.

CONNORS (J.A.) (éd.), *Protecting Intellectual Property in Asia-Pacific*, Oyez Longman Publishing Ltd., Sydney et Londres, 1984. — 108 p.

DANIEL (D.A.), *Patents in Brazil*, Daniel & Cia., Rio de Janeiro, 1984. — 112 p.

GALL (G.), *European Patent Applications*, Oyez Longman Ltd., London, 1984. — 231 p.

GOLDSCHIEDER (R.), *Technology Management Handbook* (éd. 1984), Clark Boardman, New York, 1984. — 497 p.

GURRY (F.), *Breach of Confidence*, Clarendon Press, Oxford, 1984. — 487 p.

HUBERT (A.), *Le contrat d'ingénierie-conseil* (2e éd.), Masson, Paris, New York, Barcelone, 1984. — 266 p.

INDUSTRIAL PROPERTY ORGANIZATION FOR ENGLISH-SPEAKING AFRICA, *Texts Relating to the Protocol on Patents and Industrial Designs Within the Framework of the Industrial Property Organization for English-Speaking Africa (ESARIPO)*, ESARIPO, Harare, 1984. — Pagination spéciale.

*Intellectual Property Law in New Zealand and Australia*, Legal Research Foundation, Inc., Auckland, 1985. — 227 p.

INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR THE ADVANCEMENT OF TEACHING AND RESEARCH IN INTELLECTUAL PROPERTY, *ATRIP Biographical Directory*, (2e éd.), ATRIP, Munich, 1984. — 127 p.

JAGER (M.F.), *1984 Trade Secrets Law Handbook*, Clark Boardman, New York, 1984. — 609 p.

KARDOS (P.) & SZATMÁRI (T.), *Külföldi licencek a magyar gazdaságban*, Közgazdasági és Jogi Könyvkiadó, Budapest, 1984. — 205 p.

MATHÉLY (P.), *Le Droit français des signes distinctifs*, Librairie du Journal des notaires et des avocats, Paris, 1984. — 925 p.

- MOUSSERON (J.-J.), *Loi du 27 juin 1984 : Premiers commentaires*, INPI, Paris, 1984. — 42 p.
- NATIONALE RAAD VOOR LANDBOUWKUNDIG ONDERZOEK, *Kwekersrecht en octrooirecht in relatie tot genetische manipulatie bij planten*, NRLO, La Haye, 1984. — 38 p.
- PACHÓN MUÑOZ (M.), *Manuel de propiedad industrial*, Temis, Bogota, 1984. — 175 p.
- PHILIPPINE INVENTION DEVELOPMENT INSTITUTE, *Looking into the Future : A Catalog of Philippine Inventions*, Philippine Invention Development Institute, Manille. — 152 p.
- PRACTISING LAW INSTITUTE, *Current Developments in Patent Law : 1984*, PLI, New York, 1984. — 464 p.
- Protection juridique des logiciels: Table ronde avec la participation de M.-C. Perocheau, C. Le Stanc, M. Fournier, A. Françon, A. Lucas et M. Vivant*, Ed. Techniques, Paris, 1984. — 32 p.
- REID (B.C.), *A Practical Introduction to Trade Marks*, Waterlow Publishers Ltd., Londres, 1984. — 184 p.
- SINGER (R.), *Il Nuovo sistema europeo di concessione di brevetti per invenzioni* (traduit par F. Benussi), G. Giappichelli, Turin, 1984. — 231 p.
- STUMPF (H.) (éd.), *The Know-How Contract in Germany, Japan, and the United States*, Kluwer, Deventer, Antwerp and Boston, 1984. — 309 p.
- UNITED STATES INTERNATIONAL TRADE COMMISSION, *The Effects of Foreign Product Counterfeiting on U.S. Industry*, USITC, Washington, D.C., 1984. — 223 p.
- UNITED STATES TRADEMARK ASSOCIATION, *1983-84 Trademark Law Handbook*, Germain (K.B.) and Weinberg (S.M.) (éds.), Clark Boardman, New York, 1984. — 406 p.
- Vers une protection des logiciels informatiques : Situation actuelle et propositions*, Ministère de l'industrie et de la recherche, Direction du service de la propriété industrielle, Paris, 1984. — 32 p.
- CAMPBELL (F.W.), «Trademark Searching in the United States and Abroad», *Patent and Trademark Review*, 1984, vol. 82, No 6, pp. 245-268; No 7/8, pp. 297-306.
- CAZENAVE (R.), «Recherches sur la terminologie exprimant la distinctivité des marques», *Gazette du Palais*, 1984, vol. 104, No 95/96, pp. 3-6; No 97/98, pp. 7-12.
- COARACY (G.R.), «Patent Information: a Team Work», *World Patent Information*, 1984, vol. 6, No 3, pp. 104-107.
- CURCHOD (F.), «Les avantages du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) pour l'industrie française», *Echanges ASPI*, 1983, No 15, pp. 1-7.
- DOBREV (G.), «Turgovskata marka v sotsialisticheskoto obshchestvo», *Izobretatel'stvo i ratsionalizatorstvo*, 1984, vol. 36, No 2, pp. 14-16.
- DURRANDE (S.), «Les rapports entre contrefaçon et concurrence déloyale», *Recueil Dalloz/Sirey*, 1984, No 31, pp. 187-192.
- ELZABURU (A. de), «The Profession Today and Its Problems», *Revue et Bulletin de la Fédération internationale des conseils en propriété industrielle*, 1983, No 34, pp. 204-234.
- ENGEL (F.-W.), «Protection of Personal Rights in Scientific Discoveries», *IIC*, 1984, vol. 15, No 3, pp. 302-321.
- HAAS (M. de), «L'érosion des droits de propriété industrielle par la réglementation de la concurrence», *Revue et Bulletin de la Fédération internationale des conseils en propriété industrielle*, 1983, No 34, pp. 181-203.
- HADDRICK (M.), «WIPO and the PCT Today and Tomorrow», *Revue et Bulletin de la Fédération internationale des conseils en propriété industrielle*, 1983, No 34, pp. 105-126.
- HÄUSSER (E.), «Schutzrechte und technische Information als Überlebensstrategie für das einzelne Unternehmen und die Volkswirtschaft», *Mitteilungen der deutschen Patentanwälte*, 1984, vol. 75, No 7/8, pp. 121-129.
- HEMMERLING (J.), «Educational Measures in the Use of Patent Information in the German Democratic Republic», *World Patent Information*, 1984, vol. 6, No 3, pp. 115-118.
- HOMMERY (G.), «Jurisprudence relative à la protection du logiciel», *Echanges ASPI*, octobre 1984, pp. 1-14.
- JOLIET (R.), «La licence de marque et le droit européen de la concurrence», *Revue trimestrielle de droit européen*, 1984, No 1, p. 1-59.
- KALIKOW (M.), «The Forthcoming Harmonization of International Patent Procurement Law and Practice», *Patents and Licensing*, 1984, vol. 14, No 4, pp. 7-15.
- KOKTVEDGAARD (M.) & ØSTERBORG (L.), «Patents for Pharmaceutical Inventions in Denmark», *IIC*, 1984, vol. 15, No 4, pp. 415-425.
- KOMIYA (K.), «Transfer of Technology in Patent Law», *Japan Patents & Trademarks*, 1984, No 40, pp. 12-18.
- KRONZ (H.), «Urheberrechtsschutz und Innovation», *Mitteilungen der deutschen Patentanwälte*, 1984, vol. 75, No 10, pp. 181-184.
- KUNYI (Huang), «Cultivate China's First Generation of Patent Agents», *Patent Review of China*, 1984, No 9, pp. 3-7 (Chinese text).
- LELOUX (F.J.), «Recent Patent Publications: an Indispensable Prerequisite for Correct Technical and Commercial Policy Decisions», *World Patent Information*, 1984, vol. 6, No 3, pp. 130-138.
- MARCUS (M.J.), «Review of Current Canadian Patent Law and Practice», *Echanges ASPI*, 1984, No 16, pp. 1-61.
- MATSUBARA (N.), «Protecting Trademarks», *Journal of the Japanese Group of AIPPI, International Edition*, 1983, vol. 8, No 4, pp. 157-169.

### Sélection d'articles récents

- ÅKERMAN (L.), «Patents and Trademarks as Export Promoters», *NIR*, 1984, No 4, pp. 469-470.
- BEIER (F.-K.), «Governmental Promotion of Innovation and the Patent System», *Revue et Bulletin de la Fédération internationale des conseils en propriété industrielle*, 1983, No 34, pp. 76-103.
- BEIER (F.-K.), «Patents and Foreign Trade», *IIC*, 1984, vol. 15, No 5, pp. 569-587.
- BENTHEM (J.B. van), «The European Patent System, Today and in the Future», *European Intellectual Property Review*, 1984, vol. 6, No 7, pp. 182-188.
- BENTHEM (J.B. van), BORGGÅRD (G.) & BRAENDLI (P.), «The Future Development and Role of Patent Offices», *NIR*, 1984, No 4, pp. 513-521; 522-527; 528-532.
- BERCOVITZ (A.), «La Protección de los consumidores en el derecho español», *Estudios Sobre Consumo*, 1984, No 1, pp. 55-78.
- BONDARENKO (N.G.), «Pravovaiâ okhrana izobretenii v obrasti ekologii», *Voprosy izobretatel'stva*, 1984, No 3, pp. 25-28.
- BOUJU (A.), «How are Trade Marks Protected in France?», *European Intellectual Property Review*, 1984, vol. 6, No 3, pp. 74-78.
- BRANDENBURG (W.A.), «The Implications of the Use of Common Plant Names», *Plant Variety Protection*, 1984, No 40, p. 22-25.
- BRICKELL (C.), «The International Code of Nomenclature for Cultivated Plants: the Current Position and Possible Future Developments», *Plant Variety Protection*, 1984, No 40, pp. 8-15.

- MOSSINGHOFF (G.J.), «*Patents and Licenses in Relation to Government Sponsored Research and Development*», NIR, 1984, No 4, pp. 411-419.
- OHARA (Y.), «*Regulations on Transfer of Technology in Japan*», IIC, 1984, vol. 15, No 2, pp. 121-141.
- PAGENBERG (J.), «*Rechtssicherheit im Patentrecht: eine Utopie? Das amerikanische Berufungsgericht für Patentsachen als Vorbild für die deutsche Praxis*», Gewerblicher Rechtsschutz und Urheberrecht (GRUR), Internationaler Teil, 1984, No 9, pp. 489-494.
- PÉROT-MOREL (M.A.), «*Prospects for Unification of the Laws on Designs and Models in the EEC*», European Intellectual Property Review, 1984, vol. 6, No 5, pp. 129-133.
- PETITPIERRE (E.), «*Licences de brevet et de know-how: leur utilité: cas litigieux portés devant le Tribunal fédéral*», Revue économique et sociale, 1984, No 3, pp. 245-250.
- SMITH (F.J.), «*Computerization of the Australian Patent, Trade Mark and Design Office*», World Patent Information, 1984, vol. 6, No 2, pp. 76-77.
- STEINHAUSER (P.J.M.), «*Distinctiveness Requirements for Trade-marks in the EEC-Countries: the Benelux*», BMM Bulletin, 1984, vol. 36, No 3, pp. 33-45.
- STRAUS (J.), «*Patent Protection for New Varieties of Plants Produced by Genetic Engineering: Should 'Double Protection be Prohibited'?*», IIC, 1984, vol. 15, No 4, pp. 426-442.
- TAK (J.D.), «*Microbiological Patent Information*», World Patent Information, 1984, vol. 6, No 1, pp. 4-11.
- THRIERR (A.), «*Trade Mark Counterfeiting*», NIR, 1984, No 2, pp. 187-191.
- TILMANN (W.), «*Die Verkehrsauffassung im Wettbewerbs- und Warenzeichenrecht: Möglichkeiten und Grenzen der demosko-*

*pischen Wahrheitsfindung im Prozess*», GRUR, 1984, vol. 86, No 10, p. 716-723.

WALKER (R.D.), «*Patents as Information: an Unused Resource*», IFLA Journal, 1984, vol. 10, No 2, pp. 175-181.

WESTON (G.E.), «*New Trends in U.S. Antitrust Law: the Patent-Antitrust Interface as an Example*», IIC, 1984, vol. 15, No 3, pp. 269-292.

### Sélection de publications de l'OMPI en 1984 en matière de propriété industrielle

- Guide pour l'enregistrement international des marques* (éd. mai 1984), No 430 (EFS), mai 1984 (FS 25.-).
- Répertoire des associations d'inventeurs* (éd. 1984), No 622 (EF), mai 1984 (FS 12.-).
- Classification internationale des brevets* (4e éd., 1984) et *Index officiel des mots clefs* (publié sous contrat par Carl Heymanns Verlag) (EF), juillet 1984.
- Loi sur les brevets et Loi sur les marques de la République populaire de Chine* (éd. multilingue), No 298 (EFSC), octobre 1984 (FS 15.-).
- Actes de la Conférence diplomatique de Nairobi pour l'adoption d'un traité concernant la protection du symbole olympique (1981)*, No 350 (EF), novembre 1984, (FS 30.-).
- Traité de coopération en matière de brevets* (éd. 1985), No 274 (EF), novembre 1984 (FS 12.-).

## Calendrier des réunions

### Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

#### 1985

- 11 au 13 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupe de travail sur l'information en matière de brevets en faveur des pays en développement
- 16 au 20 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) et Comité de coopération technique du Traité de coopération en matière de brevets (PCT/CTC)
- 23 septembre au 1er octobre (Genève) — Organes directeurs (Assemblée générale, Conférence et Comité de coordination de l'OMPI; Assemblées des Unions de Paris, Madrid, La Haye, Nice, Lisbonne, Locarno, IPC, PCT, Budapest, TRT, Vienne et Berne; Conférences de représentants des Unions de Paris, La Haye, Nice et Berne; Comités exécutifs des Unions de Paris et Berne; Comité des directeurs de l'Union de Madrid; Conseil de l'Union de Lisbonne)
- 7 au 11 octobre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupe de travail sur l'information générale
- 21 au 25 octobre (Genève) — Union de Nice : Comité d'experts
- 4 au 30 novembre (Plovdiv) — OMPI/Bulgarie : Exposition mondiale de réalisations des jeunes inventeurs et Séminaire international sur l'activité inventive au service du développement (12 au 15 novembre)
- 18 au 22 novembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupes de travail sur les questions spéciales et sur la planification
- 25 novembre au 6 décembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupe de travail sur l'information en matière de recherche
- 26 au 29 novembre (Genève) — Comité d'experts sur la propriété intellectuelle en matière de circuits intégrés
- 2 au 6 décembre (Paris) — Comité d'experts gouvernementaux sur l'élaboration de dispositions types de législation nationale en matière de contrats d'édition d'œuvres littéraires (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 3 au 6 décembre (Genève) — Comité permanent chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle
- 11 au 13 décembre (Genève) — Comité d'experts sur l'enregistrement international des marques

### Réunions de l'UPOV

#### 1985

- 14 octobre (Genève) — Comité consultatif
- 15 et 16 octobre (Genève) — Réunion avec les organisations internationales
- 17 et 18 octobre (Genève) — Conseil
- 12 et 13 novembre (Genève) — Comité technique
- 14 et 15 novembre (Genève) — Comité administratif et juridique

### Autres réunions concernant la propriété industrielle

#### 1985

- 2 au 6 septembre (Budapest) — Groupe hongrois de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle et Association hongroise pour la protection de la propriété industrielle : Sixième Conférence internationale sur «Les nouvelles tendances techniques et la protection de la propriété industrielle»
- 16 au 18 septembre (Genève) — Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle : Assemblée et réunion annuelle
- 24 au 27 septembre (Strasbourg) — Centre d'études internationales de la propriété industrielle : Séminaire sur le transfert de technologie (second module : Stratégie et procédures des transferts de technologie)

---

27 et 28 septembre (Wiesbaden) — Ligue internationale du droit de la concurrence (précédemment dénommée : Ligue internationale contre la concurrence déloyale) : Journées d'études

10 et 11 octobre (Harrogate) — Pharmaceutical Trade Marks Group : 31<sup>e</sup> Conférence sur le thème « *Generic Prescribing — 12 Diverse but Authoritative and Informed Viewpoints* »

## 1986

14 mars (Londres) — Pharmaceutical Trade Marks Group : 32<sup>e</sup> Assemblée générale

1<sup>er</sup> au 4 juin (San Diego, Californie) — The United States Trademark Association : Réunion annuelle

8 au 13 juin (Londres) — Association internationale pour la protection de la propriété industrielle : XXXIII<sup>e</sup> Congrès

